

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Quelques extraits de commentaires sur le projet de programme de " management des organisations "

La discipline du management des organisations apparaît en tant que telle :

- Elle structure et permet de mobiliser l'ensemble des connaissances diffusées dans nos filières, en traitant des situations pratiques.
- C'est une introduction aux sciences de gestion.
- Elle permet une étude élargie à toutes les organisations et non aux seules entreprises.

Les points du programme consacrés à la gestion des ressources humaines sont ambitieux et vont nécessiter un complément de formation pour les enseignants de manière à prendre en compte les évolutions des pratiques des organisations dans ce domaine.

Par ailleurs, les organisations travaillent de plus en plus avec des logiciels de gestion de ressources humaines et il serait plus que souhaitable de doter les établissements scolaires de tels outils afin de faire coïncider la philosophie de cette réforme avec la réalité.

L'organisation, la succession des thèmes 1 à 5 est déroutante. Ce programme rappelle en partie celui des 1ères et terminales G avant la réforme de 1995 et qui s'intitulait " organisation administrative ". Depuis les connaissances en ce domaine ont évolué sans que la formation des enseignants en ce domaine suive.

L'utilisation des TIC avec les élèves nécessite des compétences particulières des professeurs.

CECI NECESSITE DES FORMATIONS

- 1) Explication, intérêt, compréhension de la structure, de l'enchaînement de l'idée directrice de l'ensemble du programme (du thème 1 au thème 5). Durée : 1 jour.
- 2) Mise à jour des connaissances et des méthodes pédagogiques des thèmes 1,2, et 5 notamment au niveau des connaissances à exiger de l'élève. Durée 2 : jours.
- 3) Pédagogie de l'utilisation des TIC. Durée : 2 jours.

Je m'interroge, comment faire passer en une heure plus une, un tel programme que l'on pourrait qualifier d'hétérogène pour le moins, et particulièrement abstrait.

Il semble y avoir un fossé entre les objectifs du programme et ce que les réalités du terrain nous permettront de faire. Une visite d'entreprise, c'est l'équivalent d'un mois de cours (cours des collègues supprimés qu'il faut rendre), Les bons outils audio-visuels sont rares, sauf éventuellement, dans la plus parfaite illégalité passer des émissions enregistrées à la télévision.

Je ne suis pas persuadée que les élèves de STT, bientôt " économie et gestion " soient réceptifs à ce programme qui accumule autant de transversalités avec les autres matières (économie, droit, gestion). Certains points comme " le rôle des systèmes d'information dans la centralisation des informations, la prise de décision et le suivi des résultats " me semblent particulièrement délicats à expliquer sans se limiter à des banalités dignes du café du commerce.

Les horaires sont très limités, cela impose un travail très important avec les collègues enseignant l'économie et le droit ainsi que la gestion (au sens large). Cela pose une question, n'intervenir que deux heures dans une classe est difficile, il est préférable d'enseigner à la fois l'économie et le droit et le management ou bien le management et l'une des matières de gestion.

Comment dans ce temps traiter tout le programme du point de vue des contenus et comme

l'indiquent les indications complémentaires, produire des synthèses (il en faut du temps pour que la méthodologie soit acquise), produire des commentaires et argumenter par écrit et par oral. Tous ces objectifs sont honorables, mais en si peu de temps, tout risque de n'être que survolé et rien réellement maîtrisé.

Si le programme n'est pas totalement abstrait, le thème 1 " " Le management : fixer des objectifs et contrôler les résultats " risque d'en rebuter plus d'un, et en plus en début d'année...

Je ne suis pas contre une certaine abstraction, cette capacité manque souvent à nos élèves et il me semble intéressant de la développer. Mais plutôt en conclusion, en fin d'année et non au départ.

Remplacer le concept d'entreprise par celui d'organisation nous paraît pertinent : les citoyens exercent leur activité professionnelle et civique dans des environnements organisationnels divers : entreprises, associations, services publics. Il peut donc être pertinent de développer une réflexion critique sur les diverses formes de gestion de ces organisations en liaison avec les critères qui les fondent et les objectifs qui les animent.

Pour bien apprécier la diversité de ces formes il faudrait que les programmes d'économie générale et de droit en tiennent aussi compte en faisant plus de place aux notions de biens publics et de droit public et administratif.

L'intérêt d'un enseignement de " management des organisations " est de faire réfléchir aux enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels que pose le management des organisations. Si l'objectif semble affirmer dans la présentation du programme, la formulation actuelle de celui-ci semble aller à l'opposé.

La 1^{ère} et la 2^{ème} partie (2 fois 6h) posent bien la question de la diversité des organisations comme ensembles structurés poursuivant des finalités diverses : entreprises (privées, publiques, petites ou grandes ...), services publics, associations, ONG ... Mais la suite du développement ne se réfère en fait qu'à un modèle : celui d'un certain management des entreprises privées plutôt grandes ou moyennes, dont la seule finalité serait le marché et la rentabilité (du point de vue des actionnaires).

Il serait donc souhaitable de faire réfléchir à la diversité des modes de management en fonction des finalités spécifiques à chaque type d'organisation. Les techniques de management seraient ainsi mises en regard avec des choix plus fondamentaux concernant les finalités, les valeurs, les services, les relations sociales, les modes d'organisation. La formation citoyenne y trouverait ainsi toute sa place. La culture technique prend alors valeur de culture générale et citoyenne.

On ne peut qu'être d'accord avec les " intentions " du programme :

- " offrir à chaque élève les premiers éléments d'une culture critique en gestion "
- concourir à la formation du " citoyen "

Cette " culture commune " portant sur le fonctionnement réel des organisations du secteur marchand et non marchand, pourra peut-être rééquilibrer un programme d'économie générale fortement axé sur l'économie de marché du point de vue libéral. Il me semble tout à fait intéressant de montrer qu'il n'y a pas que les entreprises qui sont créatrices d'emploi et de richesse.

L'articulation avec l'informatique de gestion et de communication de 2nd, me laisse très perplexe.

Je pensais peut être naïvement que cet enseignement de 2nd n'était pas **prédéterminant quant à l'orientation, et qu'il pouvait constituer une base culturelle pour tous ceux qui ne viennent pas dans nos sections. Il faut l'annoncer clairement :**

- **soit la classe de 2nd est une classe de prédétermination et dans ce cas le cours d'informatique de gestion et de communication est obligatoire pour prétendre à une classe de 1^{ère} économie et gestion**
- **soit aucune option de 2nd n'est obligatoires pour entrer en 1^{ère} économie et gestion et dans ce cas il faut prévoir un rattrapage.**

En ce qui concerne le contenu du programme de 1^{ère} :

- **Les parties 3,4,5 sont plutôt un toilettage qu'une réelle innovation. Ces thèmes faisaient l'objet d'une démarche comparable dans les anciens programmes d'économie d'entreprise. Les concepts étudiés sont souvent communs aux différentes organisations.**
- **Les parties 1 et deux sont plus nouvelles.**
 - **La partie 2 " les finalités et les enjeux des organisations " me semble intéressante, et permet de clarifier dans l'esprit des élèves les spécificités des différentes organisations : entreprises capitalistes, entreprises publiques, coopératives...**
 - **La partie 1 " de l'organisation collective à l'organisation " me semble un obstacle que peu d'élèves surmonteront. Commencer par des chapitres si complexes risque de démotiver les élèves. Faut-il toujours commencer par des typologies qui accumulent un vocabulaire important et de nombreuses définitions et qui ne "parlent" pas ou si peu aux élèves ? Par exemple l'étude de la sous-partie 1.3 me semblerait plus opportun en fin d'année et représenterait ainsi quelque chose pour les élèves.**
- **Les compléments donnés sur les thèmes proposent des méthodes pédagogiques très chronophages compte tenu de l'horaire dont nous croyons disposer (1+1). Nos élèves ont souvent des difficultés de synthèse, une étude trop en pointillé à base d'exemple ne les aide pas à structurer leur pensée. Je persiste à penser que nos élèves ont besoins de connaissance structurées, c'est le socle du développement de l'esprit critique. Généraliser à partir d'un exemple est d'une honnêteté intellectuelle douteuse, c'est du micro trottoir, pas un moyen de former des citoyens dans une démocratie.**